

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 10

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

Journée apicole du Comptoir de Martigny

La traditionnelle journée du Comptoir des apiculteurs valaisans et romands se tiendra le **samedi 8 octobre 1983, dès 14 h., au Cinéma Corso, av. du Grand-St-Bernard, à Martigny.**

Conférencier du jour: M. Georges Fragnière, administrateur SAR.

Le verre de l'amitié sera servi après la conférence.

Le comité de la Fédération valaisanne

VÉTÉRANS SAR

Par le billet du rédacteur de mai 1983, vous avez appris que j'ai repris le dicastère «Concours des ruchers et préposé aux vétérans» au Comité central SAR, laissé vacant par le départ de Jean-Pierre Freléchoux.

Je saisis l'occasion de ce premier communiqué aux apiculteurs pour remercier notre ami Jean-Pierre Freléchoux pour son activité courte mais fructueuse au sein du Comité SAR.

Je me permets d'attirer l'attention de nos amis apiculteurs qui, par leurs diverses fonctions, me feront le plaisir d'un contact ou d'une communication écrite, sur la pratique de la précision dans le renseignement et surtout sur le **respect des délais.**

Les sections sont invitées à remettre au soussigné, **pour le 20 octobre au plus tard**, les listes des vétérans SAR pour: 25 ans (entrée en 1959), 40 ans (entrée en 1944), avec les indications suivantes:

N° matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée.

Veillez s'il vous plaît établir **une liste pour chaque groupe de vétérans** et écrire lisiblement (machine à écrire si possible). Les apiculteurs qui ne se seraient pas inscrits dans le délai prévu figureront sur la liste de l'année suivante.

Une attention pour **une telle fidélité à la SAR** ne doit pas être oubliée **par les responsables des sections.**

Merci et bonnes salutations.

Le préposé aux vétérans:

Thiévent Albert,
2875 Montfaucon (JU)

COMMUNICATION DE LA SECTION APICOLE, LIEBEFELD

La vente de «**Apisucre 75 S**» est libérée pour l'utilisation comme remplacement de sucre dans l'alimentation des abeilles. Cela concerne les maisons Bienen Meier, Künten, Rithner Frères, Monthey, Claude Frésard, Muriaux.

La maison Meier, comme importateur principal d'«**Apisucre 75 S**», renonce à faire examiner par la Section apicole, dans de vastes essais de plein champ, les effets spécifiques qui ont été attribués à ce produit dans la publicité.

La Section apicole a effectué diverses analyses chimiques d'échantillons d'«**Apisucre 75 S**», qui signalent que la composition du produit ne correspond pas toujours aux indications du fabricant. Des fluctuations dans la teneur en hydroxyméthylfurfurol et des taux de sucres déclarés ont été constatées. A cause de la concentration en glucose d'«**Apisucre 75 S**» consommé et inverti par les abeilles, il risque de se cristalliser partiellement dans les provisions d'hiver.